Gestion de patrimoine
Dominion valeurs mobilières

Le Conseiller

Été 2020

François Têtu, CIM, FCSI
Vice-président et gestionnaire de portefeuille
Tél. : 514-878-8790
francois.tetu@rbc.com

Groupe François Têtu & Associés
1 Place Ville-Marie
5e étage
Montréal (Québec) H3B 1Z3
Téléc. : 514-878-5070
Sans frais : 1 800-890-4003
www.francoistetu.com

Commentaires sur le marché

Économie

Les économies mondiales ont été durement touchées par les mesures de confinement imposées en raison de la pandémie de COVID-19, qui ont paralysé de nombreuses entreprises et réduit la consommation. Au moment où les pays assouplissent les mesures de confinement, le risque le plus important est une recrudescence du virus qui forcerait une autre mise à l'arrêt de l'activité économique, comme en témoigne la récente résurgence aux États-Unis.

En réponse à la crise, d'énormes programmes de stimulation budgétaire et monétaire ont été lancés dans le monde dans le but de venir en aide aux ménages et aux entreprises, et d'assurer le bon fonctionnement des marchés financiers. Le PIB devrait reculer de 7 % en 2020 aux États-Unis, et un peu plus au Canada, soit 8 %, en raison des graves dommages causés par l'effondrement du prix du pétrole.

Actions

Les principaux indices boursiers ont fléchi de plus de 35 % en quelques semaines en février et en mars, car la volatilité a monté en flèche. Cependant, l'indice S&P 500, l'indice composé S&P/TSX et d'autres indices mondiaux ont déjà récupéré une grande partie de leurs pertes, compte tenu de l'amélioration des perspectives économiques au fur et à mesure que les mesures de confinement sont assouplies. Les perspectives laissent entrevoir une légère hausse des actions, à la condition que le regain de confiance des investisseurs reste fort, que l'inflation et les taux d'intérêt demeurent faibles et que les bénéfices remontent vers leur tendance à long terme.

Obligations

Les banques centrales mondiales ont apporté un important soutien d'ordre monétaire au marché, à l'économie et aux consommateurs en réduisant les taux d'intérêt à court terme et en augmentant leurs bilans de plusieurs billions de dollars. Le taux des obligations du Trésor américain à dix ans a chuté à un creux sans précédent de 0,31 %, les investisseurs s'étant rués sur des valeurs refuges et les banques centrales ayant bonifié leurs programmes d'achat d'obligations. La faiblesse actuelle des taux des obligations d'État devrait se traduire par des rendements modestes au cours de la prochaine année et peut-être après, tandis que les obligations de sociétés pourraient, de façon sélective, offrir un plus grand potentiel de hausse parallèlement au redressement du marché.

Pour en savoir plus, demandez-nous le dernier numéro de *Perspectives mondiales*.

RBC Gestion de patrimoine
Services-conseils en gestion mondiale de portefeuille

GESTION DE PORTEFEUILLE PRIVÉ

Résister au passage du « typhon COVID »

Telle une féroce tempête, la pandémie de COVID-19 s'est abattue sur les économies et les marchés mondiaux, et a ébranlé les portefeuilles des investisseurs. Alors qu'une vague d'incertitude continue de déferler, le moment est venu de réaffirmer, de réévaluer et d'examiner la situation.

Une puissante tempête touche terre

En s'abattant sur le sol nord-américain, la pandémie a frappé de plein fouet les marchés boursiers, entraînant dans son sillage des craintes de propagation de conséquences sanitaires et économiques dévastatrices. L'Europe commençait déjà à montrer les effets terribles du virus. Certains pays ont été dévastés, alors que d'autres semblent moins touchés. Ces expériences divergentes ont donné lieu à des interrogations quant à l'ampleur des conséquences de la pandémie à l'échelle mondiale.

Donc, lorsque le coronavirus a commencé à se répandre en Amérique du Nord, les investisseurs ont supposé le pire, faisant plonger les marchés de plus de 35 % entre leur sommet historique du 19 février et le creux du 23 mars[1].

Après la tempête vient le calme

Cependant, depuis le 23 mars, les marchés boursiers mondiaux grimpent en flèche, l'indice S&P 500 ayant gagné environ 38 %[2]. Qu'est-ce qui explique ce renversement de tendance ? Les gouvernements et les banques centrales se sont rendu compte que leur réponse à la crise sanitaire – et aux fermetures imposées dans le but d'y faire face – devait être massive et sans précédent pour éviter une dépression économique. Pour aider les entreprises et les particuliers à affronter la tempête, ils ont pris plusieurs mesures. Ils ont mis en place des politiques budgétaires et monétaires qui ont eu pour effet de réduire les taux d'emprunt. Ils ont inondé les marchés d'argent à bon prix. Ils ont également offert un généreux soutien du revenu, ainsi que des programmes de prêts et d'allégements d'impôt et de loyer. Combinées à une analyse de plus en plus rationnelle de l'incidence économique éventuelle de la pandémie, ces mesures ont rassuré les marchés, qui se sont rendu compte que l'avenir, bien que toujours incertain, était loin d'être aussi sombre qu'on le craignait au départ.

Le temps étant incertain à l'horizon, soyez prêt à affronter toutes les conditions

Étant donné que les taux d'infection continuent de progresser dans de nombreuses régions, y compris aux États-Unis, nous sommes loin d'être tirés d'affaire. Si la forte reprise du marché démontre une fois de plus que la meilleure ligne de conduite consiste à garder le cap, l'accalmie d'aujourd'hui vous offre l'occasion de faire ce qui suit :

1) **Réaffirmer vos objectifs** – Vos objectifs ont-ils changé au cours des derniers mois ? De nombreux investisseurs ont réévalué leurs priorités à la lumière de la pandémie et de ses conséquences. Les conclusions qu'ils en ont tirées devraient se refléter dans leur plan de placement.
2) **Réévaluer votre plan de placement** – Si vos objectifs ont changé (voir nº 1), vous devez réévaluer votre plan de placement. De plus, si la pandémie a eu une incidence financière négative sur votre situation, vous devrez peut-être réévaluer les échéanciers que vous vous étiez fixés pour atteindre vos objectifs ou calculer de nouveau les montants à épargner pour les réaliser.
3) **Passer en revue votre portefeuille** – Les actifs de votre portefeuille dégagent-ils les rendements escomptés ? Représentent-ils toujours de bons choix, compte tenu de la conjoncture du marché et de la relance économique à venir, qui s'annonce longue ?

Pour l'instant, les marchés ont peut-être résisté au passage de la COVID-19, mais l'incertitude est encore grande et une autre tempête pourrait se profiler à l'horizon. Pour vous assurer que votre portefeuille est prêt à l'affronter, communiquez avec nous dès aujourd'hui.

Remarques :

[1] Rendement de l'indice S&P 500 du 20 février au 23 mars 2020 inclusivement. Rendement en monnaie locale. Source : RBC Gestion mondiale d'actifs.

[2] Rendement de l'indice S&P 500 du 24 mars au 25 juin 2020 inclusivement. Rendement en monnaie locale. Source : RBC Gestion mondiale d'actifs.

De l'aide pour l'aidant

Ces derniers temps, il n'a jamais été aussi dangereux, stressant (ou nécessaire) de donner des soins aux autres. Étant donné la priorité qu'ils accordent aux besoins de ceux qu'ils soignent et aiment, les aidants naturels négligent souvent leur propre bien-être et peuvent subir des conséquences émotionnelles, physiques et financières considérables.

Même avant la COVID-19, près d'un tiers des Canadiens prodiguaient des soins non rémunérés à un membre de leur famille ou à un ami atteint d'une maladie ou d'une invalidité de longue durée, consacrant près de 20 heures par semaine à la prestation de soins. Ces aidants fournissent jusqu'à 75 % de tous les services de soins directs à domicile et en milieu communautaire au Canada[1]. Étant donné le vieillissement de la population et l'incidence terrible de la COVID-19, le besoin en services de soins est de plus en plus grand.

La nécessité d'une conversation sur les soins

Même si ce n'est pas facile, il est important que vous demandiez à vos proches de vous indiquer leurs volontés concernant les soins, idéalement avant qu'ils en aient effectivement besoin, en répondant aux questions suivantes :

- Préféreraient-ils recevoir de l'aide de membres de la famille ou d'une personne résidant à domicile ou s'y rendant ponctuellement ou dans un établissement privé ?
- Comment peuvent-ils recevoir les soins dont ils ont besoin en toute sécurité, surtout compte tenu du risque pour la santé que représente la COVID-19 ?
- Souhaitent-ils rester dans leur logement actuel, déménager dans un endroit plus pratique ou vivre avec un membre de la famille ?
- Qui prendra pour eux les décisions concernant leurs finances et leurs soins de santé s'ils sont incapables de le faire ?

Sur ce dernier point, assurez-vous que la personne aidée (ou qui pourrait l'être) a une procuration (ou un mandat en cas d'inaptitude au Québec) à jour. Il est ainsi possible de veiller à ce que ses volontés en matière de finances et de soins personnels soient respectées.

Possibilité d'obtenir une aide financière

En plus d'un engagement physique et émotionnel, la prestation de soins exige aussi un engagement financier. Vous devrez peut-être vous absenter du travail ou puiser dans vos économies, ce qui pourrait compromettre l'atteinte de vos propres objectifs. En fait, 14 % des Canadiens prévoient reporter leur départ à la retraite pour subvenir aux besoins de leurs parents, et 5 % d'entre eux l'ont déjà fait[2]. Vous pourriez toutefois bénéficier d'une aide financière.

Prestations d'assurance-emploi pour aidants naturels

- Prestations d'assurance-emploi pour proches aidants d'enfants
- Prestations d'assurance-emploi pour proches aidants d'adultes
- Prestations de compassion

Déductions et crédits d'impôt pour aidants naturels

- Prestations pour enfants handicapés
- Crédit d'impôt pour aidants familiaux
- Crédit d'impôt pour frais médicaux
- Crédit d'impôt pour personnes handicapées transféré d'une personne à charge

De plus, la Prestation canadienne d'urgence offre un soutien financier aux travailleurs qui prennent soin d'une personne malade (pas nécessairement infectée par la COVID-19) ou qui ne peut recevoir de soins réguliers en raison de la pandémie. L'Allocation de soin d'urgence est de surcroît offerte aux travailleurs qui prennent soin d'un membre de leur famille atteint de la COVID-19. La plupart des provinces accordent aussi des déductions et des crédits d'impôt équivalents ou distincts. Pour plus de renseignements, visitez : https://www.canada.ca/fr/agence-consommation-matiere-financiere/services/soin-personne-malade/credit-impot-aidant.html

Prendre soin de soi-même

Les aidants peuvent souvent ressentir un énorme stress mental et physique, et finir par avoir eux-mêmes besoin de soins. L'Association canadienne pour la santé mentale fournit un certain nombre de ressources à l'adresse cmha.ca/fr.

Remarques :

[1] « Portrait des aidants familiaux », 2012, Statistique Canada.

[2] *Aging Parents & Financial Support*, sondage Léger, 2019.

(Re)gagner confiance

Trois façons de se remettre sur la bonne voie après la COVID-19

Outre son terrible bilan sur le plan physique, la pandémie a été une source de pertes financières et d'incertitude. Malgré des mesures de relance gouvernementales massives et des taux d'emprunt historiquement bas, l'économie canadienne est entrée en profonde récession et devrait se contracter de plus de 8 % cette année[1]. Du côté des placements, les marchés boursiers ont chuté de plus de 35 % entre leurs sommets historiques de février et leurs creux du 23 mars[2]. En raison de ce double coup, peu de Canadiens ont été épargnés par les ravages financiers du coronavirus.

Des éclaircies

Alors que de nombreux investisseurs ont été déstabilisés par une crise sans précédent, le redressement du marché boursier amorcé le 23 mars, ainsi que les signes croissants d'un rebond économique, inspire un optimisme prudent. En l'espace d'un seul trimestre (d'avril à juin), le marché boursier américain a bondi de plus de 20 %, et le marché canadien, de près de 17 %[3].Bien que les deux marchés demeurent en deçà de leurs niveaux du début de l'année, ils ont tous deux regagné la quasi-totalité des pertes subies en mars.

Malgré tout, les derniers mois ont laissé beaucoup d'investisseurs incertains quant à leur situation financière. Vous vous demandez peut-être si vous serez en mesure d'atteindre les objectifs qui vous tiennent à cœur, comme votre retraite ou les études d'un enfant. Voici quelques façons de (re)gagner confiance :

1) **(Ré)évaluer vos finances** : examinez vos actifs et vos passifs afin d'établir le relevé de votre valeur nette. Ajoutez-y un état des revenus pour avoir un aperçu des rentrées et des sorties d'argent. Vous pourrez alors mieux comprendre votre situation financière réelle par rapport à l'idée que vous en aviez, vous permettant ainsi de déterminer où il est possible d'épargner et ce que vous pouvez vous permettre de payer. Par la suite, vous serez mieux en mesure de prendre des décisions qui vous aideront à atteindre vos objectifs plus rapidement ou plus facilement.

2) **(Ré)évaluer vos objectifs** : il est essentiel de fixer des objectifs pour renforcer la confiance, car ces objectifs vous rappellent les raisons importantes pour lesquelles vous vous constituez un patrimoine. Ils peuvent aussi vous encourager à faire preuve de résilience lorsque les temps sont difficiles, notamment lorsque le marché recule de 35 %, et qu'il devient tentant de dévier de la stratégie établie. Si vous restez résolu à atteindre vos objectifs, vous serez plus susceptible de vous conformer aux plans que vous avez établis pour les réaliser.

3) **(Ré)évaluer vos plans** : quels que soient les plans que vous avez mis en place (pour vos finances, vos placements ou votre retraite), il est essentiel de vous assurer qu'ils cadrent avec vos objectifs et qu'ils reflètent votre situation financière actuelle et celle que vous prévoyez. La différence entre un rêve et un objectif est un plan. Si vous en avez un, vous croirez davantage en vos chances d'atteindre votre but.

Regagnez confiance dès aujourd'hui en communiquant avec nous pour discuter de vos finances, de vos objectifs et de vos plans. Si vous savez où vous vous trouvez, où vous allez et où vous voulez aboutir, vous risquez moins de vous perdre en chemin.

Quelles sont les conséquences du stress financier ?

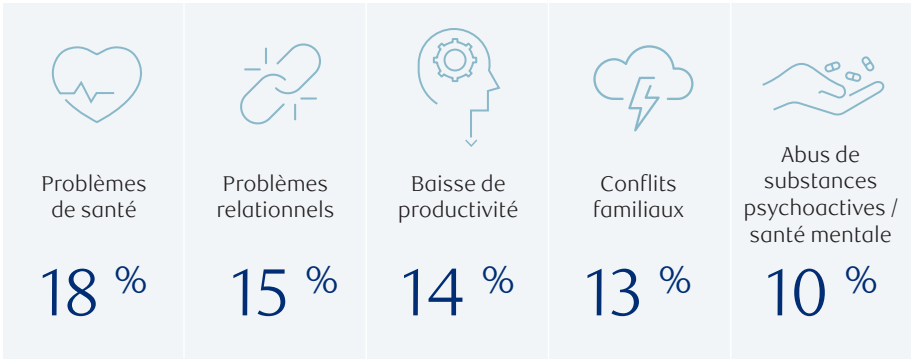

Source : indice de stress financier, FP Canada (mai 2020).

Remarques :

[1] *Rapport trimestriel* – T2. Banque du Canada, 2020.

[2] Rendement de l'indice S&P 500 du 20 février 2020 au 23 mars 2020 inclusivement. Rendements en monnaie locale. Source : RBC Gestion mondiale d'actifs.

[3] Rendements de l'indice S&P 500 et de l'indice composé S&P/TSX du 1er avril au 30 juin 2020. Les rendements sont totaux et exprimés en monnaie locale. Source : RBC Gestion mondiale d'actifs.

Qui parlera pour vous lorsque vous ne le pourrez pas ?

Dans le but d'aider les Canadiens âgés à prendre des décisions éclairées en ce qui concerne leurs finances personnelles, leurs placements et la planification des soins de santé, *RBC Gestion de patrimoine* et le *National Institute on Ageing* (institut national sur le vieillissement) de l'Université Ryerson ont récemment formé un partenariat stratégique. Cette alliance est particulièrement opportune compte tenu de la pandémie de COVID-19, qui a amené de nombreux Canadiens à réfléchir à leur santé et à leur bien-être, et à ce qui pourrait se produire s'ils devenaient invalides.

Souciez-vous de vos soins

Selon l'institut national sur le vieillissement, plus de 80 % des Canadiens n'ont aucun plan consigné par écrit au sujet de leurs affaires financières en cas d'incapacité. De plus, moins de 50 % d'entre eux ont eu une discussion avec un membre de leur famille ou un ami de confiance au sujet des soins de santé qu'ils préféreraient recevoir en cas d'incapacité subite[1].

Ces données sont d'autant plus inquiétantes que les risques d'incapacité augmentent avec l'âge. La durée moyenne entre le moment où nous vivons en bonne santé et celui où nous mourons est de neuf à onze ans[2]. Au cours de cette période, le risque que nous devenions incapables de communiquer ou de prendre des décisions concernant nos affaires financières ou nos soins de santé ne cesse de s'accroître. Malgré cela, plus de 70 % des Canadiens n'ont pas de procuration portant sur les affaires financières et les questions liées aux soins de santé[3].

Leur voix, vos paroles

En cas d'incapacité, vous voudrez probablement vous assurer que vos intérêts financiers et vos choix pour les soins de santé sont pris en considération comme vous le souhaitez et par qui vous le souhaitez. Pour ce faire, vous avez besoin d'une procuration. Il existe en général deux types de procuration :

- **Procuration standard relative aux biens :** habilite votre mandataire à prendre légalement en votre nom des décisions au sujet de vos finances et de vos biens.
- **Procuration standard relative aux soins personnels :** habilite votre mandataire à prendre légalement en votre nom des décisions au sujet de vos soins personnels.

Une meilleure discussion sur les soins

La discussion sur le vieillissement et les besoins de soins de santé évolue et s'approfondit. C'est l'une des nombreuses raisons pour lesquelles notre partenariat avec l'institut national sur le vieillissement nous enthousiasme.

Selon cet institut, les Canadiens devraient envisager la planification préalable des soins en sus des procurations. La planification préalable des soins est le processus par lequel une personne exprime ses volontés si jamais elle devient incapable d'accepter ou de refuser un traitement ou des soins personnels. Ce processus consiste notamment à décider qui prendra les décisions au nom de la personne le cas échéant et comporte des discussions avec les membres de la famille, les amis et les proches. Il couvre un large éventail d'éventualités et de traitements, y compris les soins de fin de vie, les maladies chroniques et les besoins en soins de longue durée. Il peut également demander l'intervention des prestataires de soins de santé et des avocats qui peuvent aider la personne à consigner ses décisions au moyen de directives préalables.

En mobilisant les personnes en qui vous avez confiance et en leur déléguant des pouvoirs, vous pouvez faire en sorte que vos moments les plus difficiles se passent de la manière que vous espériez et que vous les viviez avec dignité en obtenant les soins que vous méritez.

Remarques :

[1] *National Seniors Strategy Evidence Informed Policy Brief: Ensuring Older Canadians and their Caregivers are Enabled to Participate in Informed Health Decision-Making & Advance Care Planning.* National Institute on Ageing, Université Ryerson, 2018.

[2, 3] *Relever le défi* – Ce que tout « baby-boomer » au Canada devrait savoir sur les procurations, RBC Gestion de patrimoine, 2013.

Gestion de patrimoine
Dominion valeurs mobilières

Ces renseignements ne constituent pas des conseils fiscaux ou juridiques, et ne doivent pas être interprétés comme tels. Les lecteurs doivent consulter leur avocat, comptable ou autre conseiller professionnel lorsqu'ils prévoient mettre en œuvre une stratégie. Ces renseignements ne constituent pas des conseils de placement et doivent être utilisés uniquement dans le cadre d'une discussion avec votre conseiller en placement de RBC Dominion valeurs mobilières Inc. Ainsi, votre situation sera prise en considération comme il se doit et les décisions prises seront fondées sur l'information la plus récente qui soit. Les renseignements contenus dans les présentes ont été puisés à des sources jugées fiables au moment où ils ont été obtenus, mais ni RBC Dominion valeurs mobilières Inc., ni ses employés, ses mandataires ou ses fournisseurs de contenu ne peuvent en garantir l'exactitude ni l'intégralité. Le présent rapport ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation d'une offre d'achat de titres et ne doit, en aucune circonstance, être interprété comme telle. Il est fourni sur la base d'une entente selon laquelle ni RBC Dominion valeurs mobilières Inc., ni ses employés, ses mandataires ou ses fournisseurs d'information n'acceptent de responsabilité ou d'obligation de quelque nature que ce soit à son égard. Les portefeuilles de RBC Dominion valeurs mobilières Inc. peuvent parfois inclure des titres mentionnés dans les présentes. RBC Dominion valeurs mobilières Inc.* et Banque Royale du Canada sont des entités juridiques distinctes et affiliées.
* Membre-Fonds canadien de protection des épargnants. RBC Dominion valeurs mobilières Inc. est une société membre de RBC Gestion de patrimoine, division opérationnelle de Banque Royale du Canada. ® / MC Marque(s) de commerce de Banque Royale du Canada, utilisée(s) sous licence. 20_90081_1071 (2020-07)

L'avenir du monde en ligne est aujourd'hui

La COVID-19 a imposé un arrêt radical des activités sociales et commerciales destiné à prévenir la propagation de la pandémie, limitant grandement le commerce et les interactions en personne, et poussant de nombreuses personnes à s'adapter rapidement au monde en ligne.

« Zoom » sur une nouvelle cybernormalité

Bien que la livraison et la réception de biens et de services aient longtemps été considérées comme représentant l'avenir de la plupart des entreprises et des consommateurs, l'arrivée de la pandémie a accéléré cette tendance. Elle nous a forcés à changer bon nombre de nos habitudes et de nos comportements sociaux de longue date, qu'il s'agisse d'aller au travail, de faire de l'exercice au centre de conditionnement physique, de magasiner, de manger au restaurant ou de déposer un chèque à la banque.

Avec l'atténuation des mesures de confinement, certaines de ces activités reprendront graduellement, même si la « nouvelle norme » nous obligera probablement à changer la façon dont nous les accomplissons. Après tout, nous sommes des créatures sociales, et une partie du plaisir procuré par des activités comme le magasinage, le travail et l'exercice au gym est de côtoyer d'autres êtres humains. Cependant, de nombreuses activités pourraient disparaître, ou ne pas revenir de la même façon, ou être remplacées en permanence par des expériences en ligne.

Les vertus du virtuel

Cette évolution repose sur de bonnes raisons. Les avantages offerts par le monde virtuel sont désormais plus évidents :

- **Commodité** – La file d'attente du samedi à l'épicerie vous manque-t-elle ? Probablement pas. Les consommateurs découvrent à quel point il est facile de cliquer pour commander, surtout pour les achats d'épicerie, de vêtements et d'articles ménagers. Alors qu'il vous fallait auparavant quelques heures par semaine pour vous procurer à l'épicerie ou à la quincaillerie les articles dont vous aviez besoin, vous n'avez désormais qu'à faire quelques clics pour que le tout soit livré directement à votre porte d'entrée, sans que vous ayez eu à quitter le confort de votre domicile ou de votre bureau. Les services bancaires en ligne vous permettent de payer des factures en toute sécurité, de demander un prêt hypothécaire, de faire des placements et même d'envoyer de l'argent à n'importe qui, n'importe où dans le monde.
- **Choix** – Alors que nous devions autrefois nous contenter de notre magasin local ou même d'un centre commercial constitué de dizaines de boutiques pour faire nos achats, nous disposons aujourd'hui d'un choix de centaines, voire de milliers de produits et services en ligne offerts par une vaste variété de fournisseurs.
- **Économies** – Grâce aux services en ligne, vous pouvez réaliser des économies d'argent, de temps et de déplacements. Il est facile de comparer les prix sur Internet. De plus, la concurrence mondiale favorise la réduction des coûts et l'amélioration de la qualité. La réduction des déplacements a pour effet de diminuer le trafic routier, ce qui est bénéfique à l'environnement. Toutefois, la plus grande économie qu'Internet nous permet de réaliser est de préserver l'unique richesse que nous n'arriverons jamais à produire : le temps.

Le poids lourd du commerce en ligne

Le plus grand détaillant en ligne, Amazon, qui prend de l'expansion de jour en jour, **vaut aujourd'hui à lui seul plus que l'ensemble de ses neuf principaux concurrents*.**

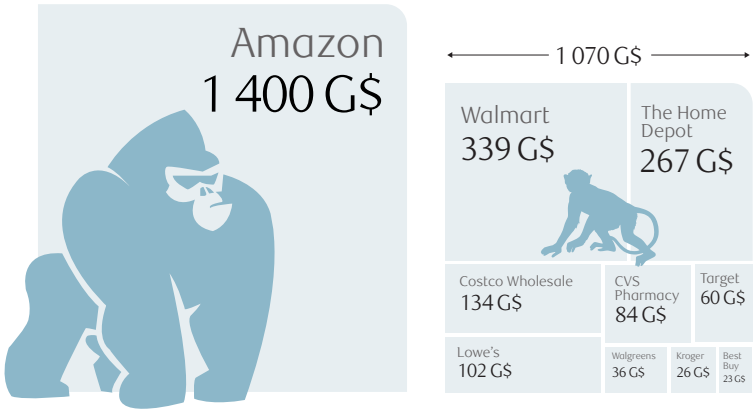

Sources : Deloitte, YCharts.
* Plus grands détaillants publics des États-Unis selon la valeur marchande au 1er juillet 2020 (tous les chiffres sont en dollars américains).

Nouvelle ère, nouveaux défis

Il est important de se rappeler que même si le monde en ligne présente des avantages, nous devons prendre les précautions nécessaires pour rester à l'abri des fraudeurs. Pour en savoir plus, parcourez notre site sur la cybersécurité à l'adresse https://www.rbc.com/cyberfute/index.html.

Gestion de patrimoine
Dominion valeurs mobilières

Ces renseignements ne constituent pas des conseils fiscaux ou juridiques, et ne doivent pas être interprétés comme tels. Les lecteurs doivent consulter leur avocat, comptable ou autre conseiller professionnel lorsqu'ils prévoient mettre en œuvre une stratégie. Ces renseignements ne constituent pas des conseils de placement et doivent être utilisés uniquement dans le cadre d'une discussion avec votre conseiller en placement de RBC Dominion valeurs mobilières Inc. Ainsi, votre situation sera prise en considération comme il se doit et les décisions prises seront fondées sur l'information la plus récente qui soit. Les renseignements contenus dans les présentes ont été puisés à des sources jugées fiables au moment où ils ont été obtenus, mais ni RBC Dominion valeurs mobilières Inc., ni ses employés, ses mandataires ou ses fournisseurs de contenu ne peuvent en garantir l'exactitude ni l'intégralité. Le présent rapport ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation d'une offre d'achat de titres et ne doit, en aucune circonstance, être interprété comme telle. Il est fourni sur la base d'une entente selon laquelle ni RBC Dominion valeurs mobilières Inc., ni ses employés, ses mandataires ou ses fournisseurs d'information n'acceptent de responsabilité ou d'obligation de quelque nature que ce soit à son égard. Les portefeuilles de RBC Dominion valeurs mobilières Inc. peuvent parfois inclure des titres mentionnés dans les présentes. RBC Dominion valeurs mobilières Inc.* et Banque Royale du Canada sont des entités juridiques distinctes et affiliées.
* Membre-Fonds canadien de protection des épargnants. RBC Dominion valeurs mobilières Inc. est une société membre de RBC Gestion de patrimoine, division opérationnelle de Banque Royale du Canada. ® / MC Marque(s) de commerce de Banque Royale du Canada, utilisée(s) sous licence. 20_90081_1071 (2020-07)